

Ecole de Natation (6 – 12 ans)

En quelques mots :

Comme pour les autres tranches d'âge, le respect de la personne, la prise en compte de ses besoins, l'appropriation du milieu, l'aisance aquatique, le plaisir de l'action et la richesse des interactions sociales sont au cœur de l'activité pour l'enfant.

C'est le lieu privilégié pour découvrir la « natation », apprendre à nager et se perfectionner, chacun à son rythme et en toute sécurité.

Inscriptions :

L'école de natation que nous proposons permet à l'enfant d'évoluer dans 5 groupes différents. Vous pouvez inscrire votre enfant à partir de 6 ans et s'il réussit à **mettre la tête sous l'eau** sans difficulté. Vous aurez la possibilité de vous inscrire pour un trimestre (soit 11 séances), soit à l'année.

Pour savoir dans quel niveau vous devez inscrire votre enfant, des tests seront réalisés par les maîtres-nageurs (se renseigner à la caisse pour connaître les modalités).

Le déroulement :

Les enfants seront encadrés par un maître-nageur qualifié. Durant 30 minutes pour les plus petits, 45 minutes pour les plus grands, les enfants évolueront dans le bassin.

A travers différentes situations, le maître-nageur emmènera l'enfant débutant vers les 4 nages codifiées de la natation (7 niveaux d'évolution symbolisés par des bonnets de couleurs).

Début de séance :

Arrivée 15 minutes maximum avant le début du cours.

Se présenter à l'accueil.

Les enfants accompagnés des parents en **tenues de bain** peuvent rester après la séance en public.

Les parents non baigneurs devront attendre dans le hall d'accueil. Ils n'auront **pas accès au bassin**, ni dans la zone chaussée.

Le change se fait dans les vestiaires collectifs. Si le(s) parent(s) souhaite se baigner après la séance, il prend les affaires de l'enfant et repars dans le vestiaire public classique.

Les enfants devront se présenter au point de rassemblement situé au bord du bassin sportif, à la sortie des vestiaires collectifs (signalé par un panneau).

Fin de séance :

Le maître-nageur raccompagnera les enfants au point de rassemblement (**nous ne sommes plus responsables des enfants**).


Les parents baigneurs viennent chercher leur enfant au point de rassemblement.


Les autres enfants vont dans les vestiaires collectifs et les parents déchaussés peuvent les attendre de l'autre côté du pédiluve.

Les enfants de moins de 12 peuvent repartir seuls de l'établissement sous condition d'une **décharge signée des parents**.

Informations pratiques :

 Le bonnet de bain est obligatoire pour les séances d'école de natation.

 Douche **savonnée** avant le début du cours.

 L'enfant peut apporter des lunettes de natation.